Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

éduSCOL Informer et accompagner les professionnels de l'éducation

CYCLES 2 3 4

FRANÇAIS

Étude de la langue

Maîtriser la relation entre l'oral et l'écrit

À travers le temps et les différentes cultures, deux grands principes ont émergé pour permettre aux hommes d'écrire. Le principe sémiographique, qui régit les premières écritures (dont celle inventée par les Sumériens en Mésopotamie au quatrième millénaire avant J.C.) et le principe phonographique apparu postérieurement. Ces deux principes peuvent être caractérisés de la manière suivante :

PRINCIPE SÉMIOGRAPHIQUE	PRINCIPE PHONOGRAPHIQUE
L'écrit utilise des signes pour coder du sens.	L'écrit utilise des signes pour coder du son.
Les premières écritures sumériennes étaient composées d'idéogrammes sur des tablettes d'argile. Un signe correspondait à une idée (« ciel » étant représenté par une étoile).	Le français utilise les 26 lettres de l'alphabet ainsi que les accents et la cédille pour transcrire la langue orale. On parle de principe alphabétique.
Un tel principe suppose un nombre très important de signes pour écrire. L'accès à l'écrit est difficile et peu d'individus le maitrisent.	En français, avec environ trente signes, il est possible de tout écrire puisqu'il suffit d'écouter le mot (même inconnu) pour le transcrire.

L'orthographe est la manière de manifester par écrit une langue à une époque donnée. L'orthographe française est avant tout phonographique mais certaines lettres véhiculent du sens et relèvent donc du second principe, sémiographique. Le fait que l'écrit utilise à des degrés divers les deux fonctionnements complexifie notre orthographe qui n'est donc pas une simple transcription de l'oral (Nina Catach a utilisé le terme de plurisystème pour rendre compte du système orthographique du français).

En français, l'écrit est donc majoritairement gouverné par le *principe phonographique* qui correspond à l'utilisation des 26 lettres de l'alphabet, des accents et de la cédille pour transcrire des unités sonores, les phonèmes, qui composent des syllabes orales qui elles-mêmes composent les mots. Il y a environ 36 phonèmes en français (des variations existent en fonction des accents régionaux) et pour chaque phonème, on a au moins une manière de les écrire en utilisant une lettre, parfois deux, voire trois (ce sont les graphèmes). Le phonème [i] s'écrit pour 99 % des mots où l'on entend ce son avec un graphème composé d'une lettre, la lettre I, le phonème [o] peut s'écrire avec trois graphèmes différents, un avec la lettre O, un autre avec les lettres AU et un dernier avec les lettres EAU. Nina Catach a constitué un tableau de fréquence des phonèmes et des graphèmes possibles en fonction des mots de la langue française qui récapitule les 45 graphèmes de base ou phonogrammes du français (voir tableau « Les phonogrammes »). Cet outil est indispensable pour anticiper, au cycle 2, les régularités des graphèmes en fonction des phonèmes étudiés car tout ne se vaut pas en termes de fréquence.

On trouve également des éléments régis par le *principe sémiographique* avec des marques grammaticales (le -s pour le pluriel des noms par exemple) et des marques lexicales (la lettre terminale -d dans *grand*). Une des difficultés de notre orthographe est que, très souvent, ces marques sémiographiques ne sont pas audibles. Il faut donc les retrouver soit en mémorisant les mots et les familles de mots, soit en contrôlant la chaine d'accord. Dans le cas des marques grammaticales, il est primordial d'être capable de repérer les classes de mots variables, de comprendre les variations en genre et en nombre qui ne sont pas à traiter simultanément au cycle 2 et de maitriser les régularités des marques de temps et de personne pour les verbes.

Sur le plan pédagogique, la maitrise des relations entre l'oral et l'écrit est à travailler du cycle 2 au cycle 4.

Attentes institutionnelles : B.O. n° 30 du 26 juillet 2018

CYCLE DES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX (CP-CE1-CE2)	CYCLE DE CONSOLIDATION (CM1-CM2-6ème)	CYCLE DES APPROFONDISSEMENTS (5ème – 4ème -3ème)
Passer de l'oral à l'écrit (lien avec la lecture)	Maîtriser les relations entre l'oral et l'écrit	Connaître les différences entre l'oral et l'écrit
Connaître : • les correspondances graphophonologiques. • la valeur sonore de certaines lettres (s – c – g) selon le contexte. • la composition de certains graphèmes selon la lettre qui suit (an/am, en/em, on/om, in/im).	**Maîtriser :** • l'ensemble des phonèmes du français et des graphèmes associés. • la variation et marques morphologiques à l'oral et à l'écrit (noms, déterminants, adjectifs, pronoms, verbes).	**Aspects syntaxiques** • comprendre que la syntaxe de l'oral est différente de celle de l'écrit. • être capable de transposer des énoncés oraux à l'écrit et inversement. • être capable d'insérer dans un texte des paroles rapportées : discours direct, indirect, indirect libre. **Formes orales et formes graphiques** • connaître les incidences de l'écrit sur l'oral (liaison) et de l'oral sur l'écrit (élision). **Aspects lexicaux** • mesurer les écarts de niveau de langue entre l'oral et l'écrit. • être capable de recourir, dans le cadre de l'oral scolaire, à des éléments lexicaux de niveau soutenu.

Pour le cycle 3, il est préconisé de mettre en place des activités d'observation et de classement pour comprendre et clarifier le rôle des graphèmes (composés d'une ou plusieurs lettres) dans l'orthographe lexicale et l'orthographe grammaticale.

Exemples de réflexions et d'activités pédagogiques envisageables dès le cycle 2

Soit les lettres codent du « son », soit les lettres codent du « sens », et là on peut distinguer au moins trois catégories :

- Des lettres donnant des informations grammaticales (les morphogrammes grammaticaux souvent non audibles) > en genre et nombre (la fleur est bleu**e** / les chat**s** / les gâteau**x**) / les marques de personne pour les verbes (tu danse**s** / tu veu**x** / ils joue**nt**).
- Des lettres qui donnent des informations lexicales (les morphogrammes lexicaux souvent non audibles que l'on peut retrouver par les familles de mots) > le plom**b** (plombier), gran**d** (grande).
- Des éléments qui pourraient être perçus comme « non fonctionnels » (selon Danièle Cogis) > une souri**s** (un lien avec l'origine latine « sorex / soricis »), un lou**p** (du latin « lupus ») / l'estoma**c** (stomacal) / bungalo**w** (mot emprunté à l'anglais).

On peut envisager différentes activités pour les élèves (cycles 2 et 3) :

Distinguer les graphèmes et leurs rôles (identifier les lettres formant du son et les autres)

Activité d'entraînement

Il est possible de ritualiser des activités de repérage en proposant régulièrement aux élèves des mots, des phrases que les élèves doivent recopier puis dans lesquels ils doivent surligner les lettres que l'on n'entend pas. Dans un deuxième temps, il est possible de tenter de retrouver le sens de ces lettres inaudibles.

Activité de recherche (puis d'entraînement)

En utilisant des grilles, les élèves peuvent lire des mots, distinguer les syllabes, recopier le mot dans une grille (une case pour une lettre) et colorier chaque syllabe avec une couleur différente. Les lettres non coloriées ne forment pas du son. Cette activité où le mot est traité hors contexte permettra de repérer les marques lexicales (pour les marques grammaticales, il est indispensable d'utiliser des groupes nominaux ou des phrases pour comprendre les chaines d'accord).

Exemple 1 : BATEAU > 2 syllabes

B	A	T	E	A	U

Toutes les lettres codent du « son ». La première syllabe est formée de 2 phonèmes transcrits (1 lettre par phonème) et la seconde syllabe est formée par 2 phonèmes (1 lettre pour le premier et 3 lettres pour le second phonème).

Exemple 2 : CHINOIS > 2 syllabes

C	H	I	N	O	I	S

Une lettre ne code pas un phonème : le -s terminal non audible (marque lexicale > chinois / chinoise).

Retrouver le sens de certaines lettres qui ne codent pas du « son »

Activité de recherche

Au niveau des marques lexicales, faire classer des mots avec des lettres (repérées au préalable) qui ne codent pas du « son ». Le classement peut se construire de la manière suivante :

TOUTES LES LETTRES QUI COMPOSENT LE MOT FORMENT DU « SON »	DES LETTRES TERMINALES NE S'ENTENDENT PAS MAIS ON PEUT LES RETROUVER EN TROUVANT DES MOTS DE LA MÊME FAMILLE	DES LETTRES TERMINALES NE S'ENTENDENT PAS MAIS ON N'A PAS TROUVÉ DE MOTS DE LA MÊME FAMILLE

Un corpus de mots possibles à faire classer : **CANARD - CHAMP - CHAT - SECOND - FIL - REGARD - FRUIT - LIT - DENT - RHUME - BONHEUR - CHANT - RANG - POU - DOS - LABYRINTHE - NERF - SON - LONG - PIN - DOIGT - BISOU - ROUE - LAVABO - FILS - etc.**

Attention : les élèves peuvent proposer des mots qui semblent être de la même famille mais erronés. Il est donc indispensable de vérifier en utilisant un dictionnaire ou des outils numériques adaptés.

Ces exemples sont inspirés du travail de la commission « Étude de la langue française » au sein du groupe départemental Maitrise de la langue du département de l'Essonne. Des fiches pour l'aide personnalisée ont été élaborées (mars 2011), dont une intitulée : *Comprendre les lettres qui ne codent pas du « son »*.